

Compte-rendu des élus Démocratie – collégialité – Services Publics

La séance a débuté à 8h30 sous la présidence de L. Bordes, président de l'UPPA. Il fait un point rapide de la situation sanitaire dont il ressort :

- que l'accueil par groupes de 10 étudiants de L1 en difficulté préconisé par la ministre au début des vacances de Noël est difficile à mettre en œuvre, les étudiants ne se signalant pas comme « en difficulté ».
- le ministère envisage l'accueil des première années (L1, DUT1) en TD pour février, mais que ce n'est pas garanti
- l'éventualité d'un retour au stade 2 du plan en février, n'est pas sûr non plus
- un CHSCT aura lieu le 21 janvier pour examiner les mesures locales de « rentrée »
- interpellé sur la tenue ou non des stages à l'étranger, le président reconnaît ne pas avoir de réponse à porter et préconise que les étudiants souscrivent à une assurance rapatriement en cas de départ.

Le Président annonce ensuite que dans le cadre du plan de relance, l'UPPA a reçu 3,4 M€ dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments, à dépenser en 18 mois.

1. Élection de la vice-présidente. Une seule candidate, Nadia Mekouar-Hertzberg. La candidate reprend les éléments de sa déclaration écrite de candidature, elle-même à l'image de la profession de foi Ambitions 2024 : pas d'état des lieux lucide de la situation de l'UPPA, une totale satisfaction de la situation actuelle et de vagues bonnes intentions pour le futur. Elle ajoute que sa candidature sera à l'image des intérêts qu'elle défend, en particulier concernant l'équilibre hommes/femmes. Bien entendu, aucune remise en cause de la politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le vote a lieu sous MS-Teams (pas fait pour ça, visiblement), avec assurance d'anonymat. 18 pour, 3 contre, 6 abstentions. Le Président quitte la réunion et laisse la place à la Vice-présidente.
2. Appel à candidature pour le bureau de la CFVU. Les élus *Démocratie, Collégialité et Services Publics* (DCSP) demanderont à y prendre toute leur place
3. La commission doit donner un avis sur les capacités d'accueil et les attendus pour affichage dans ParcoursSup. Les documents ont été fournis à temps, mais ne permettent pas d'évaluer la pertinence des chiffres fournis, embêtant pour donner un avis. Ne sont pas fournis, non plus, les effectifs constatés les années passées ni les taux de passage en L2. Un élu Ambitions 2024 fait remarquer que, pour le secteur disciplinaire qu'il connaît, si les taux d'encadrement continuent de se dégrader, il faudra réviser la capacité d'accueil à la baisse. Un élu DCSP dit son opposition de principe à ParcoursSup qui n'est pas un outil d'orientation mais un outil de contingentement des formations universitaires. Il y a un cercle vicieux entre la réduction du potentiel d'enseignement et de la capacité d'accueil qui va conduire à l'affaiblissement des universités. Il votera contre ces propositions, en reconnaissant que les collègues ont fait un travail raisonnable mais que c'est le principe de la sélection en première année qui est pervers. (16 pour, 3 contre, 6 absentes). Vote public dans le *chat* de MS-Teams. Pour information, l'UPPA mettra en place le nouveau parcours de préparation à la profession de professeur des écoles (1^{er} degré) (PPPE)
4. Informations sur la mise en place des *Bachelors Universitaires de Technologie* (BUT). La transformation du DUT (2 ans) en BUT (3 ans) est une décision nationale. La question des moyens, soulevée par un élu DCSP, n'est pas claire : pour certains, cela permet de lisser les 2 années de DUT trop denses sur 3 ans, pour d'autres, l'année supplémentaire est dégagee sur la fermeture des licences professionnelles correspondant aux poursuites d'études de certains étudiants d'IUT. La poursuite d'études en école d'ingénieur est évoquée, sans savoir si elle se fera à bac+2 comme aujourd'hui.

5. Modalité d'accès en master. Comme pour la première année, les documents fournis ne permettent pas d'avoir une opinion sur les capacités d'accueil et donc de formuler un avis pertinent. Le dispositif *trouvermonmaster.fr* ne vaut pas mieux que *parcoursup*. Les nouvelles dispositions nationales vont encore diminuer l'obligation de fournir un accès en master aux étudiants titulaires de la licence, tout cela au profit des établissements privés et aux frais des familles. (16 pour, 7 contre, 4 abstentions)
6. Appel à projets région Nouvelle-Aquitaine. Un seul document (incomplet, aucun volet financier n'a été fourni aux membres de la commission) sur les 3 projets à examiner. Il s'agit d'un projet d'achat de mobilier pour des espaces dédiés à la vie étudiante à Pau et Anglet. Les autres projets portent sur le financement (suite à la fin du financement national) du *cursumaster en ingénierie* (CMI) et une participation au dispositif ACCES porté par l'Université de Bordeaux (capsules video pour promouvoir les études à l'université à l'intention des lycéens). La Vice-présidente a découvert les deux derniers dossiers en séance. (17 pour, 8 abstentions)
7. Avis sur une convention de prestation d'enseignement pour un master du collège STEE. La convention porte sur 4,5 unités. On apprendra en séance qu'il s'agit de journées d'enseignement à 800 € HT l'unité. C'est mieux rémunéré qu'un emploi de titulaire, sans parler des vacances ou des heures complémentaires ! (17 pour, 8 abstentions)

Vous pouvez nous contacter par courrier électronique à democratie-collegialite-service-public@univ-pau.fr